

Jean-Baptiste André Godin au greffier du tribunal de commerce de Saint-Quentin, 9 février 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 16 (3)

Collation1 p. (80v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au greffier du tribunal de commerce de Saint-Quentin, 9 février 1880, consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52567>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 février 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Tribunal de commerce de Saint-Quentin](#)

Lieu de destination Saint-Quentin (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Description

Résumé Godin informe le greffier du tribunal de Saint-Quentin qu'il ne se rendra pas à la convocation à la réunion relative à la faillite de Chantereaux, quincaillier à Saint-Quentin, affaire dans laquelle il est créancier pour un montant de 125,55 F.

NotesLa lettre est signée par Alexandre Tisserant « Pour Mr Godin ».

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées[Chantereaux \[monsieur\]](#)

Lieux cités[Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024
